

**Le Président du Directoire**

---

Affaire suivie par :  
Direction du développement durable  
Margaux CHABARDES  
[margaux.chabardes@societedugrandparis.fr](mailto:margaux.chabardes@societedugrandparis.fr)  
Tél. : 01.81.46.21.44

H.E. António Guterres  
Secretary General  
United Nations  
406 EAST 42nd Street  
New York, NY 10017  
USA

Saint-Denis, le **- 3 JUIN 2021**

N/Réf : 2021-0076\_MCH

Objet : Déclaration 2021 d'engagement RSE et de soutien continu au Global Compact

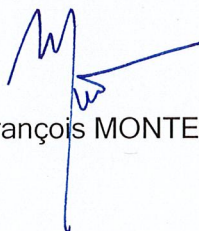
Monsieur le Secrétaire Général,

La Société du Grand Paris, EPIC créé par la Loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, a pour mission de concevoir et réaliser le Grand Paris Express (GPE), Ce futur métro est composé d'environ 200 km de nouvelles lignes de métro automatique en Ile-de-France et comprend 68 gares. Projet stratégique pour la région Île-de-France, le GPE vise à améliorer la vie quotidienne des habitants, à favoriser l'égalité des territoires franciliens en renforçant le développement urbain de l'agglomération, à soutenir le développement économique et à favoriser l'attractivité de la région capitale en mettant en relation les grands pôles d'emploi et les bassins de vie.

Dans le cadre de la réalisation de ces activités et de sa stratégie d'entreprise, la SGP respecte et met en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Elle s'est engagée en 2019 dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) rigoureuse et ambitieuse. En 2020, la première évaluation de sa performance RSE a été conduite par l'organisme indépendant Ethifinance (score 74/100 - niveau avancé).

Signataire de la charte du Global Compact en 2020, la SGP renouvelle son soutien au Pacte Mondial et à ses 10 principes, ainsi que son attachement à prendre des mesures concrètes accessibles en toute transparence à l'ensemble des parties prenantes du projet. Elle publiera de manière volontaire un rapport intégré à l'été 2021 pour un meilleur suivi de ses performances RSE. Ce document constituera la première Communication sur le Progrès (COP).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Jean-François MONTEILS

**Société du Grand Paris**

Immeuble « Le Moods »  
2-4 Mail de la Petite Espagne • CS10011  
93212 La Plaine Saint-Denis Cedex  
France  
Siret n°525 046 017 00048